

1. *Débitrice:* **IS Group Architecture Raynald Hasler**  
**Sàrl**, Ville 3, 2525 **Le Landeron**
2. *Déclaration de faillite:* 13.09.2004
3. *Suspension de faillite:* 19.01.2005
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 07.02.2005
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

*Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.*

6. *Remarques:* But:établissement de projets et de réalisations dans le domaine de l'architecture civile et d'intérieur, élaboration d'expertises pour la vente d'immeubles, construction, vente et courtage d'immeubles

Office des faillites  
2053 Cernier

(00095133)